

## **Signature de convention de partenariat entre l'INSTAT et l'ASSEP**

### **Pour une meilleure visibilité des statistiques au Mali**

**Conscient du rôle capital que jouent les médias dans la sensibilisation de l'opinion publique, l'Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali a jugé opportun d'établir un partenariat avec l'Association des Éditeurs de Presse Privée (ASSEP). Le but est de promouvoir la culture statistique au sein de l'opinion publique nationale, en général, et dans le milieu des professionnels de médias, en particulier. Les deux parties ont signé, le 30 décembre 2022, une convention de partenariat dont la mise en œuvre contribuera à une meilleure visibilité des produits statistiques.**

La présente Convention a pour objectif principal de définir un cadre de collaboration, de concertation, d'échange d'informations, de savoirs et de savoir-faire dans les domaines de la statistique et de la communication. Plus spécifiquement, elle porte sur :

- La réalisation d'activités de sensibilisation et de formation à l'endroit de la presse et des autres utilisateurs de statistiques ;
- La vulgarisation des missions de l'INSTAT ;
- La diffusion et la valorisation des résultats des activités statistiques ;
- La protection de l'INSTAT contre les fausses informations ;
- La participation aux manifestations et activités de promotion de la culture statistique ;
- La mobilisation des partenaires nationaux, régionaux et internationaux pour le financement d'activités statistiques en lien avec les médias ;
- Et toute autre forme de coopération sur laquelle les Parties s'accordent.

Etabli pour deux années, la Convention engage les Parties à collaborer pour la réalisation de certaines activités de communication et de diffusion consignées dans le Schéma Directeur de la Statistique (SDS) 2020-2024 ; la Stratégie de communication de l'INSTAT ; et le programme de travail de l'ASSEP.

La Convention de partenariat comporte, en annexe, un Plan d'action qui servira d'outil de mesure de sa mise en œuvre. « Je me réjouis de la signature de cette Convention. Elle marque une nouvelle étape dans la collaboration entre l'INSTAT et les organisations professionnelles de la presse », a souligné le Directeur Général de l'INSTAT, Dr Arouna SOUGANE.

Pour sa part, le Président de l'ASSEP, M. Ousmane DAO, a salué ce nouveau partenariat qui, selon lui, traduit la confiance de la Direction Générale de l'INSTAT à l'ASSEP. Pour M. Dao, la mise en œuvre de cette convention contribuera de manière significative à la culture statistique au sein de la population malienne.

La collaboration avec la presse est l'une des voix sûres pour atteindre les objectifs de la troisième génération du Schéma Directeur de la Statistique (SDS III) dont le plan d'action couvre la période 2020-2024, soutient le Directeur Général de l'INSTAT. Le quatrième axe dudit Schéma est consacré au « développement de l'analyse, amélioration de la diffusion et promotion de l'utilisation des données statistiques ». Autant dire que la diffusion occupe un rôle central dans les activités des structures du Système Statistique National du Mali. C'est pourquoi En 2019-2020, l'INSTAT avait imputé la diffusion des messages de sensibilisation radios de la cartographie du Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) à l'URTEL (Union des Radios et Télévisions Libres du Mali). En mai

2021, toujours dans le cadre du RGPH5, la structure a tenu un café statistique destiné à sensibiliser les journalistes sur l'importance des statistiques. Cette session a également été organisée en partenariat avec la Maison de la Presse ; l'ASSEP ; et l'Association des Professionnelles de la Presse en Ligne (APPEL-Mali).

A la faveur de la cérémonie de signature de la convention, les responsables des deux structures sont mutuellement souhaités une bonne et heureuse année 2023 à leurs collaborateurs respectifs.